



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lab-École et Maison des aînés
LA CAQ DOIT RESPECTER SES PROMESSES

Rimouski, le 28 septembre 2021 – « Quelle réponse devons-nous donner aux parents et aux élèves de Rimouski? Verront-ils s'ériger leur nouvelle école d'ici à 2022? Le gouvernement réalise-t-il l'urgence de la situation, étant donné que les locaux existants ne suffisent plus? » C'est ainsi que réagit le député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec, Harold LeBel, après avoir pris connaissance du reportage de TVA sur l'augmentation des coûts pour la construction du Lab-École à Rimouski, qui pourrait retarder sa construction.

« Quelqu'un doit avoir rêvé sans calculer... Des 18 M\$ prévus au départ, cette école nouveau genre nous en coûtera près du double, 34 M\$, si on se fie à la proposition du plus bas soumissionnaire. La pandémie peut avoir le dos large, mais pas à ce point! Le gouvernement doit absolument nous donner l'heure juste pour la suite de ce dossier important pour les gens d'ici », estime monsieur LeBel.

Le projet de Lab-École n'est pas le seul à nécessiter un lourd investissement. Celui de la Maison des aînés, dont la construction a débuté dans le même quartier, s'élèvera à 29,5 M\$, soit 410 000 \$ par lit. « Dès que la CAQ a prononcé cette promesse électorale, plusieurs avaient appréhendé l'explosion probable des coûts, qu'il s'agissait d'une solution onéreuse et qu'il fallait miser surtout sur le maintien à domicile. Maintenant, le gouvernement doit réaliser le projet qu'il a annoncé, c'est une question de respect. Je souhaite me tromper, mais pour livrer sa promesse, il faut s'attendre à ce qu'il impose un redressement budgétaire qui pourrait faire mal », anticipe le député de Rimouski.

Prévoyant le dépassement des projections pour la nouvelle école, le député LeBel a préparé hier, avant de connaître la teneur du reportage de TVA, une question au feuillet, justement sur ces deux projets (voir la question intégrale en annexe). « Compte tenu de la situation que je viens d'énoncer à propos du Lab-École et des besoins criants de nouveaux locaux pour les écoliers du primaire dans ce quartier, le gouvernement Legault peut-il réitérer son engagement d'ouvrir l'établissement en 2022? Peut-il aussi garantir aux contribuables qu'il réussira à en contenir la facture? », soulève Harold LeBel.

– 30 –

SOURCE : Richard Daigle
Attaché politique
Bureau du député de Rimouski
418 722-9787

ANNEXE
QUESTION AU FEUILLETON
LAB-ÉCOLE ET MAISON DES AÎNÉS
HAROLD LEBEL, DÉPUTÉ DE RIMOUSKI
28 SEPTEMBRE 2021

M. LeBel (Rimouski) — 28 septembre 2021

Au gouvernement

Dans ma circonscription, la population a accueilli avec beaucoup de reconnaissance l'annonce de la construction d'un Lab-École par le gouvernement libéral le 7 novembre 2017. Il s'agissait d'une réponse attendue à un problème de manque de place pour nos jeunes élèves déjà criant depuis plusieurs années.

Le 29 mai 2020, le gouvernement de la CAQ annonçait de son côté la construction d'une maison des aînés de 72 places (48 places pour les aînés et 24 autres pour les adultes ayant des besoins particuliers) pouvant alléger le manque de place en soins de longue durée pour une population d'aînés qui correspond à un quart de notre population totale.

Les acteurs des milieux scolaire et de la santé se sont mis à l'œuvre avec la collaboration de la Ville, les terrains ont été choisis et nous sommes prêts à passer à l'action. Mais voilà que nous apprenons, dans le Journal de Québec du 27 septembre 2021, que des projets de nouvelles écoles ont dû être mis sur la glace ces derniers mois, en plus d'importants projets d'agrandissement de locaux scolaires et de travaux de réfection à cause de la surchauffe dans le milieu de la construction.

Du côté des maisons des aînés, les coûts réels liés à cette promesse électorale de la CAQ soulèvent énormément de questions. Combien devraient coûter au total les maisons? Très cher : le prix estimatif frise présentement le million de dollars par place dans certaines régions. Cela inclut la conception des lieux, l'acquisition des terrains et les expertises, en plus des travaux de construction.

Voici mes questions :

Quelle réponse devons-nous donner aux aînés de ma circonscription? Verront-ils s'ériger pour de bon cette maison des aînés? Pourront-ils compter sur des solutions de rechange, comme des investissements supplémentaires en maintien à domicile ?

Quelle réponse devons-nous donner aux parents et aux élèves de Rimouski? Verront-ils s'ériger leur nouvelle école d'ici 2022? Le gouvernement réalise-t-il l'urgence de la situation, étant donné que les locaux existants ne suffisent plus?